



## Pollutions aiguës des eaux

# La recolonisation ne va pas de soi

**Même si les années précédentes ont été marquées par des nombres records de pollutions aiguës des eaux, la situation ne s'est hélas pas améliorée de 2019 à 2022. Durant cette période, le canton de Berne a enregistré 522 accidents (de cause connue) ayant un impact sur les eaux. Les cas graves peuvent pourtant décimer toute forme de vie dans un cours d'eau. La recolonisation se fait ensuite attendre, en particulier dans les petits ruisseaux.**

La carte des pollutions aiguës des eaux dans le canton de Berne coïncide à peu de chose près avec les zones habitées ou exploitées.



Les accidents ayant un impact négatif sur les eaux sont les plus fréquents sur le Plateau, région densément peuplée, tandis que le Jura bernois et l'Oberland sont relativement épargnés. Les sinistres impliquant du mazout ou des carburants constituent de tout temps la principale cause des pollutions aiguës connues. Ils peuvent survenir jusque dans les endroits les plus reculés du territoire cantonal, pour autant que ceux-ci soient reliés à une voie de transport, mais se produisent le plus souvent dans les agglomérations et le long des grands axes de communication. Les accidents impliquant du purin sont également fréquents, mais ils sont fortement corrélés avec la densité animale dans les régions de collines.

Pour la période 2019 à 2022, la statistique de l'OED ne fait état que de trois pollutions aiguës graves par des pesticides. On peut

Vaste pollution des eaux du lac de Thoune, due au déversement accidentel de purin sur la rive nord, près de Gunten. Dans de tels cas, la police se rend en principe sur place et fait le cas échéant intervenir le Service des sinistres de l'OED. Les services alertés prélèvent toujours des échantillons d'eau afin d'évaluer l'étendue des dégâts.

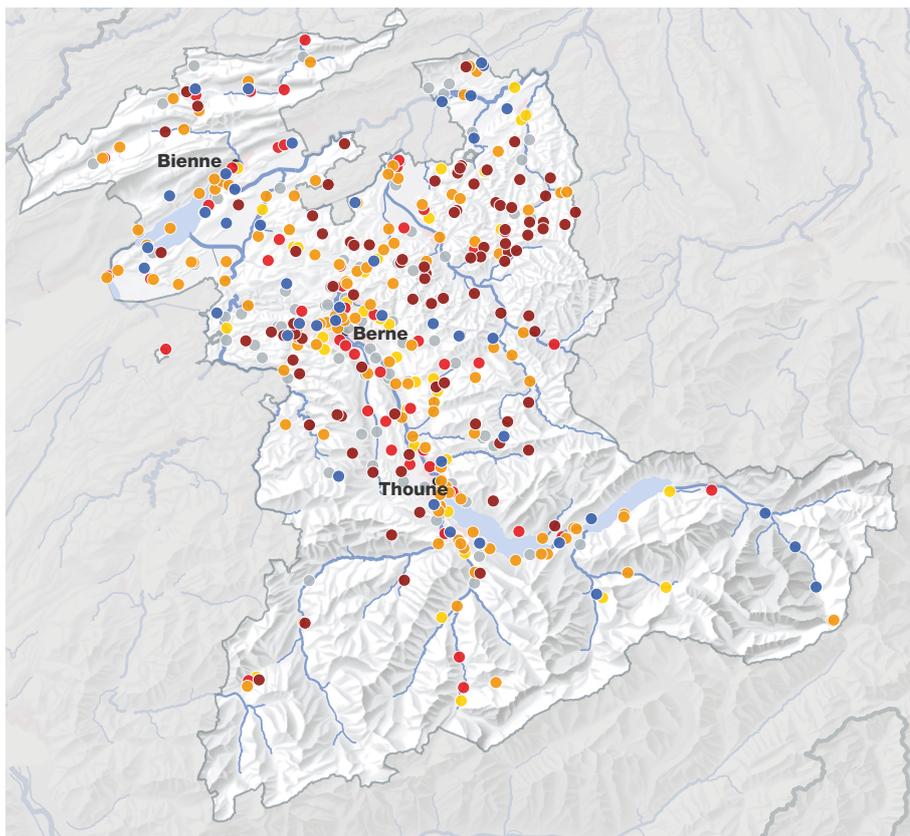
néanmoins supposer qu'un nombre élevé de ce genre de cas sont inclus dans la multitude de contaminations dont la cause est inconnue.

Alors que la période d'observation précédente a déjà été marquée par de nouveaux records négatifs (avec un nombre d'accidents nettement supérieur aux années précédentes), la situation ne s'est pas améliorée. Les cas de pollution aiguë ont au contraire clairement augmenté, en particulier en 2021 et en 2022. La hausse est à mettre sur le compte d'accidents impliquant des eaux usées, des produits chimiques et diverses substances.

### Organismes aquatiques entièrement décimés

Les cas graves de pollution aiguë des eaux peuvent décimer en un rien de temps toute forme de vie dans un cours d'eau. Les ruisseaux touchés doivent ensuite patienter longtemps avant d'être recolonisés. Ce constat vaut surtout en cas d'apport de purin ou de produits chimiques. À l'inverse, les pollutions par les eaux usées (déversoirs de crues ou erreurs de raccordement) sont souvent constantes et sont dès lors moins marquantes. Après une pollution aiguë, la recolonisation du milieu dépend beaucoup de la mise en réseau du cours d'eau et de la population source de différents groupes d'organismes dans ses affluents. Les peuplements auront plus de peine à recouvrer un état normal en l'absence de petits affluents servant d'abris ou en présence d'obstacles à la migration des poissons.

### Pollution des eaux et leurs causes



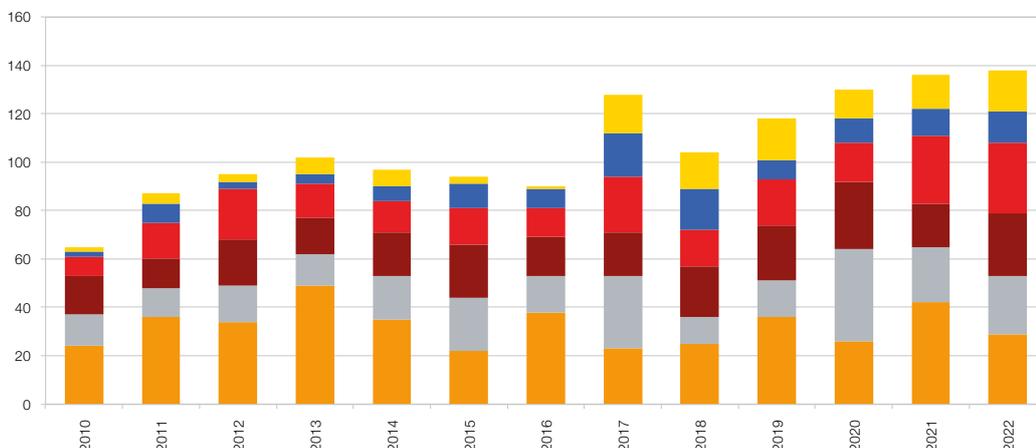
### Pollution des eaux 2019–2022: 522 événements

Répartition des 522 événements enregistrés de 2019 à 2022 selon les différentes catégories des substances impliquées.



- Mazout, carburants
- Cause inconnue
- Purin
- Produits chimiques
- Eaux usées
- Autres

### Évolution des sinistres dans le temps



#### Informations complémentaires

- > Service des sinistres
- > Impressum, éditorial et autres fiches d'information